

Que sait-on sur l'alcoolisation fœtale ?

Données épidémiologiques

Limites générales relatives aux données épidémiologiques

Les prévalences de l'alcoolisation fœtale et de la consommation pendant la grossesse sont difficiles à estimer, ce qui explique la variabilité des données épidémiologiques selon les études.

Les biais peuvent être de différents ordres :

- **Une sous-déclaration de la consommation d'alcool** et une sous-estimation des quantités, voire un déni de la consommation (désirabilité sociale) ; Gomez-Roig et al. (2018), en étudiant les cheveux des parturientes ont montré une consommation d'alcool au dernier trimestre largement supérieure à ce qui avait été déclaré
- Une sous-évaluation de la consommation par les questionnaires qui prennent peu en compte les consommations de week-end entraînant **une sous-estimation des alcoolisations aiguës**
- **Un sous-diagnostic** notamment des troubles neurodéveloppementaux liés à l'alcoolisation fœtale
- Des **analyses régionales** dépendantes notamment de la formation des professionnels à diagnostiquer les TCAF (troubles liés à l'alcoolisation fœtale) et les ressources médicales de référence (majoration de la prévalence)
- Des enquêtes généralement **rétrospectives** (biais de mémorisation)

Épidémiologie de la consommation d'alcool des femmes en âge de procréer et pendant la grossesse

Les données issues des Baromètres santé permettent d'estimer la consommation d'alcool des femmes. Portées par Santé publique France, il s'agit d'enquêtes sur échantillons constitués de façon aléatoire auprès d'une population représentative de la population des 18-75 ans résidant en France métropolitaine et parlant le français. Le Baromètre Santé 2017 a été mené par téléphone entre janvier 2017 et juillet 2017 et a été réalisé auprès d'un échantillon de 25 319 individus.

La consommation des femmes en âge de procréer a été estimée auprès d'un échantillon de 4 169 femmes de 18 à 39 ans dans le Baromètre santé 2017 :

- **21.5% IC [20.1%-22.9%]** déclaraient boire de l'alcool au moins une fois par semaine
- **13.2% IC [12.0%-14.5%]** déclaraient une alcoolisation ponctuelle importante (API) au moins mensuelle (une API est définie par une consommation 6 verres par occasion)

Concernant la consommation pendant la grossesse, en 2010, 17.2 % des femmes rapportaient une consommation inférieure à une fois par mois et 2.5% au moins mensuellement (Saurel-Cubizolles et al., 2010). Les situations d'alcoolodépendance pendant la grossesse concerneraient 1% des femmes (Chassevent-Pajot, 2011) .

En 2017, parmi les mères d'enfants de cinq ans ou moins, **11.7 % IC [9.9%-13.8%]** déclaraient avoir consommé de l'alcool au cours de leur dernière grossesse :

- 10.7 % déclaraient l'avoir fait uniquement pour les grandes occasions ;
- < 1% déclaraient avoir consommé plus d'une fois par mois mais moins d'une fois par semaine ;
- < 1% déclaraient avoir consommé de l'alcool une fois par semaine ou plus.

En 2017, parmi les mères d'enfants de cinq ans ou moins, **65.2% IC [62.2%-68.1%]** ont déclaré que le médecin ou la sage-femme les ayant suivies lors de leur dernière grossesse les avaient informées de **l'impact éventuel de la consommation d'alcool** sur la grossesse et sur leur enfant. Et vous, avez-vous informé vos patientes ? Pour savoir comment aborder la question de l'alcool, [quelques idées ici](#).

[Baromètre santé 2017 : Consommations d'alcool et de tabac durant la grossesse \(pdf - 148.62 kb\)](#)

Prévalence des troubles liés à l'alcoolisation fœtale

Les données épidémiologiques sont **variables** entre les continents, les pays et les régions. Ainsi, Bloch et al. (2008) ont montré une variabilité des prévalences du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) entre certains départements en France.

Quelle est la situation à l'échelle mondiale ?

Dans leur méta-analyse, Popova et al. (2017) ont estimé la prévalence du **SAF à 1.5 cas pour 1 000 naissances**.

Estimation nationale de la prévalence des conséquences de l'alcoolisation fœtale chez les nouveaux-nés

Aucune étude récente sur l'ensemble du territoire national n'a évalué l'importance des TCAF (troubles causés par l'alcoolisation fœtale). L'analyse des données médico-administratives du PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information) permet de décrire la fréquence des codes diagnostiques ; celle-ci est utilisée comme approximation et il est à noter qu'il faut tenir compte des biais supplémentaires liés au codage (en plus de ceux liés au diagnostic, à l'évaluation de la consommation et aux biais méthodologiques).

Entre 2006 et 2013, le code diagnostique SAF a été retrouvé chez **452 nouveaux-nés**. **L'ensemble des codes néonataux relatifs à l'alcoolisation fœtale représente un total de 3207 nouveaux-nés soit par approximation la naissance d'un nouveau-né présentant un SAF par semaine et un nouveau né présentant un code lié à l'alcoolisation fœtale par jour**.

La fréquence des codes relatifs au diagnostic d'alcoolisation fœtale entre 0 et 1 mois était de 0.48 pour 1 000 naissances en France entre 2006 et 2013.

Ces données excluent donc tous les TCAF diagnostiqués après l'âge de 1 mois.

[Synthèse Alcoolisation fœtale \(pdf - 262,24 kb\)](#)

